

# Portrait du lac des Sittelles 2023



UNE EXPERTISE RECONNUE DEPUIS 25 ANS

**L'Association des propriétaires du lac des Sittelles (APLS) a sollicité l'équipe du RAPPEL afin d'effectuer une analyse des informations disponibles sur le lac et son bassin versant. Ceci permettra d'obtenir un portrait global et de déterminer les actions prioritaires à entreprendre pour assurer sa préservation à long terme.**

**Vous trouverez ce document sur le site web de l'APLS sous l'onglet Environnement. Il s'agit d'un document très intéressant avec de nombreuses données scientifiques qui dresse un portrait complet de la situation de notre lac. Au-delà des constats, le Rappel propose des actions prioritaires à entreprendre à court terme afin de protéger le lac des Sittelles.**

**Lien pour accéder au document  
sur le site de l'APLS**

**Extraits du document**

**Synthèse et constats p.53**

Les résultats du suivi de la qualité de l'eau indiquent que le lac des Sittelles possède les caractéristiques d'un plan d'eau relativement jeune et peu dégradé. Toutefois, les indicateurs de la zone littorale (plantes aquatiques et sédiments) semblent montrer un vieillissement du lac beaucoup plus avancé.

Les caractéristiques naturelles telles que le temps de renouvellement rapide de l'eau du lac, le ratio de drainage et la présence importante de milieux humides dans son bassin versant rendent le lac des Sittelles naturellement plus vulnérable à l'eutrophisation.

Le contrôle de l'érosion du réseau routier dans le bassin versant demeure la priorité d'intervention. Malgré un progrès notable, plusieurs travaux et aménagements restent à réaliser afin de corriger les problématiques identifiées, notamment au niveau de la configuration (forme) des chemins et de leur composition (matériaux).

## **Actions prioritaires p.57 et 58**

### **Suivi de la qualité de l'eau**

Poursuivre la participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et effectuer les protocoles de caractérisation (échantillonnage de la qualité de l'eau, mesure de la transparence de l'eau), selon la fréquence prescrite par le ministère.

### **Caractérisation de la zone littorale**

Réaliser le suivi du périphyton à l'aide du protocole du RSVL, selon la fréquence prescrite.

Appliquer le protocole de suivi des algues bleu-vert dans le cadre RSVL, afin de documenter le phénomène.

Poursuivre la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes en suivant la procédure établie dans le cadre du RSVL.

### **Accès au plan d'eau**

Sensibiliser et éduquer les riverains et usagers des plages à l'importance de nettoyer leur embarcation et matériel avant la mise à l'eau.

### **Utilisation du lac**

Documenter l'effort de pêche (jours de pêche, nombre de pêcheurs) et les captures (espèces, nombre, taille).

À l'aide de ces données, consulter le MELCCFP (Direction de la gestion de la faune Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval Direction de la gestion de la faune) avant de procéder à l'ensemencement du lac.

### **Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes**

Favoriser le remplacement des installations septiques déficientes et vieillissantes (réglementation, incitatifs fiscaux, etc.).

### **Érosion, ruissellement et infrastructures déficientes**

Prévoir un budget récurrent pour réaliser un suivi annuel et un entretien des aménagements réalisés (travaux à faire au minimum deux fois par an – au printemps et à l'automne).

Transmettre l'information et/ou former les entrepreneurs en charge de l'entretien des chemins privés sur les bonnes pratiques de contrôle de l'érosion

## **Bonne lecture et réflexion à tous !**

Brigitte Baron  
Communications, bénévole



**APLS**

Association  
des propriétaires  
du lac des Sittelles

[WWW.lac-sittelles.org](http://WWW.lac-sittelles.org)

**APLS**

1, rue du lac des Sittelles, J0B 1B0, Austin

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

